



Cession de droits d'exploitation d'un projet informatique

Par **Guillaume**, le **12/12/2008** à **06:55**

Bonjour,

Je fais partie d'une équipe de six personnes avec lesquelles j'ai mené à bien un projet informatique. Il s'agit d'un site Internet.

Avec l'accord des autres membres, je souhaiterais savoir s'il est possible de **reprendre les droits d'exploitation** de ce projet ?

En effet, je souhaite chercher des financements pour lancer le site web que nous avons créée, et m'assurer que les autres membres du projets **n'utiliserons pas le code source** afin de lancer le site à leur compte.

Dans l'idéal, j'aimerais le faire signer un contrat qui soit valable à l'**international**. (Les membres étant tous de nationalité différente).

Merci pour votre aide !

Guillaume.